



**4E RENCONTRES NATIONALES :**

## **QUALITE DES EAUX DE BAIGNADE**

**Gravelines—Sportica**

**13 et 14 novembre 2013**

# Descriptif de prestations

partage  
travail collaboratif  
ouverture  
**mutualisation**  
intelligence collective  
déontologie  
solidarité



## □ **Pack webconférence & espace d'exposition** → 5 500 € HT

- Intervention de **60 minutes** suivie en direct  
*1 campagne de promotion : annonce en amont sur nos Réseaux Eau, Milieux aquatiques, Tourisme et activités portuaires (4.900 contacts)*  
*Le fichier des participants inscrits avant la webconférence*  
*Le fichier des internautes ayant visionné la webconférence, 3 mois après le direct*  
*1 lien vidéo (url) fourni pour vos supports de communication*  
*La webconférence en différé et en consultation libre sur le site internet du colloque (rubrique programme et sur les réseaux associés)*
- **1 espace d'exposition équipé** (2 grilles caddies, 1 table, 3 chaises)
- Votre plaquette en libre-service à l'accueil
- **Logo** sur le **site internet** et sur le **guide du participant**
- Remise du fichier des inscrits aux journées sur demande
- Présence localisée sur le plan de l'espace partenaires, en ligne sur le site internet du colloque et dans le guide du participant (rubrique espace partenaires)
- Un code « inscription gratuite » au colloque (hors déjeuner) pour l'ensemble de votre réseau professionnel
- Une invitation à déjeuner pour le partenaire exposant et son accompagnant
- Une invitation à la visite de site, dans la limite de deux personnes

## □ **Pack exposition** → 3 000 € HT

- **1 espace d'exposition équipé** (2 grilles caddies, 1 table, 3 chaises)
- Remise du fichier des inscrits sur demande
- **Logo** sur le **site internet** et sur le **guide du participant** (rubrique partenaires)
- Plaquette en libre service à l'accueil
- **Bannière web** en rotation sur le site du colloque (hors page d'accueil)
- Votre présence localisée sur le plan de l'espace partenaires, en ligne sur le site internet du colloque et dans le guide du participant (rubrique espace partenaires)
- Un article rédigé par vos soins dans une newsletter
- Un code « inscription gratuite » au colloque (hors déjeuner) pour l'ensemble de votre réseau professionnel
- Une invitation à déjeuner pour le partenaire exposant et son accompagnant
- Une invitation à la visite de site, dans la limite de 2 personnes

## □ **Pack webconférence** → 2 500 € HT

- Intervention de **60 minutes** suivie en direct  
*1 campagne de promotion : annonce en amont sur nos Réseaux Eau, Milieux aquatiques, Tourisme et activités portuaires (4.900 contacts)*  
*Le fichier des participants inscrits avant la webconférence*  
*Le fichier des internautes ayant visionné la webconférence, 3 mois après le direct*  
*1 lien vidéo (url) fourni pour vos supports de communication*  
*La webconférence en différé et en consultation libre sur le site internet du colloque (rubrique programme et sur les réseaux associés)*
- Un code « inscription gratuite » au colloque (hors déjeuner) pour l'ensemble de votre réseau professionnel
- Une invitation à la visite de site, dans la limite de 2 personnes

## □ **Offres de « sponsoring »**

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| 1. Logo sur les support de communication des Rencontres (site et guide)   | <b>Forfait : 500 €</b>   |
| 2. Logo sur les supports de communications des Rencontres (site et guide) +<br>Bannière promotionnelle sur le site internet des Rencontres  | <b>Forfait : 700 €</b>   |
| 3. Logo sur les supports de communications des Rencontres (site et guide) +<br>Bannière promotionnelle sur le site internet des Rencontres +<br>Un article rédigé par vos soins dans une newsletter | <b>Forfait : 1.000 €</b> |

**BON DE COMMANDE ORIGINAL A CONSERVER, COPIE A NOUS RETOURNER** par courrier, fax ou email :

**IDEAL Connaissances**  
 93 avenue de Fontainebleau  
 94276 LE KREMLIN-BICETRE Cedex  
 Fax : 01 45 15 09 00  
 Email : partenaires@idealconnaissances.com.

☑ Je déclare avoir pris connaissance de l'extrait du règlement de la page suivante du présent document et en accepter sans réserve, ni restriction, toutes les clauses et renoncer à tous recours contre l'organisateur.

<b>TOTAL HT :</b>	.....	<b>€</b>
	.....	<b>€</b>
<b>TVA (19,6%) :</b>	.....	<b>€</b>
<b>TOTAL TTC :</b>	.....	<b>€</b>

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / 20.....

Nom et fonction du signataire :

Signature et cachet de l'organisme (Obligatoire) :

## VOTRE CONTACT CHEZ IDEAL :

.....

### ORGANISME PARTENAIRE

RAISON SOCIALE : .....  
ACTIVITÉ : .....  
ADRESSE : .....  
.....  
CP : ..... VILLE : ..... PAYS : .....  
TÉLÉPHONE : ..... FAX : .....  
RESPONSABLE DU PARTENARIAT : .....  
E-MAIL (OBLIGATOIRE) : .....  
DESTINATAIRE DU DOSSIER TECHNIQUE : .....  
E-MAIL (OBLIGATOIRE) : .....

### ORGANISME A FACTURER (SI DIFFÉRENT)

RAISON SOCIALE : .....  
ADRESSE : .....  
.....  
CP : ..... VILLE : ..... PAYS : .....  
TÉLÉPHONE : ..... FAX : .....  
RESPONSABLE COMPTABILITÉ : .....  
E-MAIL : .....  
 FACTURE D'ACOMPTÉ (60% TTC RÉGLÉS À RÉCEPTION, SOLDE AU 9 OCTOBRE 2013)  
 FACTURE GLOBALE (RÈGLEMENT À RÉCEPTION)

### AFFICHAGES

**Délais limite** d'envoi des documents d'impression et de commande des prestations à porter sur les produits d'édition :

**9 octobre 2013 au plus tard pour le guide des participants et les prestations techniques**

**Format des fichiers** : EPS ou JPG en séparation quadrichromie

» Tirages papier :

• Logo : 10x10mm minimum - 300 dpi

» Intégration web :

• Logo : 10x10 mm minimum - 72 dpi

• Bannière : 728x90 px - 72 dpi (possibilité de GIF animé)

### INTERVENTIONS

**Pour Webconférence**

» Remise des titres d'intervention et des intervenants :  
**23 août 2013 au plus tard**

*Les conférences sont vendues dans la limite du nombre de sessions disponibles.*

**NB** : Sous réserve de validation des thématiques et des orientations par le Comité Technique.

**NB** : IDEAL Connaissances ne peut garantir contractuellement un nombre de participants aux conférences.

**ATTENTION** : En cas de dépassement des délais annoncés, nous ne serons pas en mesure de garantir la reproduction des insertions commandées.

### EXTRAIT DU RÈGLEMENT

**Article 1 - Champ d'application** - Le présent règlement est applicable à tous les partenaires du présent colloque en qualité d'annonceur ou d'exposant.

**Article 2 - Dates et lieux de la manifestation**

Les « 4e Rencontres Nationales Eau de baignade » se tiendront les 13 et 14 novembre 2013 à Gravelines. La date et le lieu de la manifestation sont fixés par l'organisateur, IDEAL Connaissances. S'il devenait impossible de disposer des locaux nécessaires, ou en cas de force majeure (feu, guerre, catastrophe naturelle, etc.) l'organisateur pourrait modifier les dates de la manifestation voire l'annuler. Il avisera alors par écrit les partenaires qui n'auraient droit à aucune compensation ni indemnité. Les sommes restant disponibles après paiement des dépenses engagées par l'organisateur, seraient réparties entre les partenaires au prorata des sommes engagées par eux, sans qu'ils puissent exercer un recours contre l'organisateur. En cas d'annulation de la manifestation pour une raison non prévue ci-dessus, les sommes engagées par les partenaires leur seraient rendues.

**Article 3 - Répartition des stands et des annonces**

IDEAL Connaissances établit le plan de l'espace d'exposition et effectue la répartition des emplacements en tenant compte des désirs exprimés par les partenaires, de la nature des services exposés, mais également de la date d'enregistrement du bon de commande, la priorité étant donnée aux premiers inscrits. Il se réserve, jusqu'à l'envoi des dossiers techniques, la possibilité de modifier le numérotage du stand, voire, en cas de force majeure, l'emplacement de celui-ci. Cette règle est également appliquée pour l'emplacement des annonces dans les documents d'édition à l'exception des emplacements préférentiels en raison de leur caractère unique. Les partenaires exposants s'engagent à être présents sur l'espace d'exposition pendant toute sa durée, soit les 13 et 14 novembre 2013.

**Article 4 - Conditions de vente de la publicité** - Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation des conditions ci-dessus.

**Réserves** : 1) En cas de non respect des délais de livraison des documents d'impression l'éditeur ne pourra garantir la reproduction des insertions. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être exigé par l'annonceur.

2) L'éditeur se réserve le droit de refuser toute annonce dont le texte ou la présentation lui semblerait contraire aux intérêts du document et aux recommandations de l'ARPP.

3) L'éditeur se réserve la possibilité de modifier le nombre d'exemplaires du programme.

**Réclamations** : toute réclamation doit, sous peine d'échéance, être effectuée par écrit dans le mois suivant la parution.

**Justificatifs** : un exemplaire par insertion. Pour toute demande d'exemplaire supplémentaire, s'adresser à IDEAL Connaissances.

**Article 5 - Demande de participation et annulation**

Toute personne désirant commander des prestations adresse à l'organisateur une demande de participation. On entend par demande de participation tout document intitulé "bon de commande" ou tout support (email, fax, papier) engageant le partenaire (intervenant, annonceur, communiquant ou exposant) assorti du montant HT de la commande, daté et identifié (signature email, tampon ou coordonnées du contact contractant). Sauf si l'organisateur refuse la participation demandée, l'envoi de cette demande de participation constitue un engagement ferme et irrévocable de payer l'intégralité du montant de la commande.

En cas d'annulation du partenaire, pour quelque cause que ce soit, l'intégralité du montant de la commande est due et sera conservée par IDEAL à titre indemnitaire.

**Article 6 - Règlement**

Toutes les prestations commandées jusqu'au 9 octobre 2013 sont payables par chèque à l'ordre d'IDEAL Connaissances ou virement bancaire, comme suit :

- l'acompte de 60% doit être réglé à la signature de la demande de participation,

- les 40% restants doivent être réglés le 9 octobre 2013 au plus tard.

Toute commande passée après le 9 octobre 2013 doit être réglée en totalité à réception de la facture, par chèque à l'ordre d'IDEAL Connaissances ou virement bancaire. Faute d'avoir effectué la totalité des versements aux dates indiquées, il ne pourra être fait droit aux prestations commandées.

### CHARTRE DE QUALITÉ DES INTERVENTIONS

IDEAL Connaissances peut proposer des interventions sur des séances plénières aux professionnels, partenaires de la manifestation. Les partenaires s'engagent alors contractuellement à respecter les règles suivantes :

- 1) Rechercher des thèmes et intervenants en adéquation avec la thématique de la plénière, atelier ou forum concerné, celle-ci ayant été prédéterminée par le comité de pilotage ou, à défaut, proposée par le(s) partenaire(s) après validation par ce comité de pilotage ;
- 2) Définir pour chaque intervention, un contenu et un titre en rapport avec des problématiques intéressantes directement les collectivités locales ;
- 3) Illustrer chaque intervention par un ou plusieurs cas concrets bien identifiés, si possible innovants, démontrés et transposables d'une collectivité à l'autre. Si le cas implique une collectivité, son représentant (élu ou technicien) peut être associé à l'intervention ;
- 4) Allouer à chaque intervention, une durée maximum de 20 minutes réparties en 10 minutes d'exposé et 10 minutes de débat avec l'assistance. Ces 20 minutes sont modulables sur un ou plusieurs intervenants.
- 5) Fournir à IDEAL Connaissances, un état d'avancement de la composition des interventions avant le **26 juillet 2013 au plus tard**.
- 6) Transmettre par écrit, à IDEAL Connaissances, la composition définitive (nom/prénom/fonction et entité de rattachement du (des) intervenant(s) et le(s) titre(s) de(s) l'intervention (s)) des conférences pour le **9 octobre 2013**. IDEAL Connaissances, assisté du comité de pilotage de l'événement se réserve la possibilité de modifier tout ou partie des éléments transmis.

Au cas où le(s) partenaire(s) ne serai(en)t pas en mesure de fournir, dans les délais définis ci-dessus, toutes les informations prédéfinies et nécessaires à la formalisation du programme, IDEAL Connaissances se réserve le droit de pourvoir au remplacement de la séance plénière, voire de l'annuler sans que le(s) partenaire(s) ne puisse(nt) se prévaloir d'un remboursement des versements déjà effectués au titre du partenariat.

IDEAL Connaissances et le comité de pilotage demeurent à la disposition de tout partenaire pour l'aider à remplir toutes les conditions ci-dessus énumérées.

### INFORMATIONS PRATIQUES

- Les spécifications du format des envois des fichiers insérés au guide du participant sont les suivantes : fichiers informatiques **EPS** ou **JPG** en **séparation quadrichromie** et en **résolution 300 dpi**. Afin d'en assurer une reproduction conforme, merci également de nous en faire parvenir une épreuve couleur papier.
- Un « dossier exposant » est remis à l'ensemble des partenaires de l'espace d'exposition 1 mois avant la date de l'événement. Ce document, à retourner à IDEAL, est utile à l'enregistrement de données concernant l'exposant (ex. : coordonnées représentants du stand, intitulé de l'enseigne...), et donne toutes les informations pratiques à leur installation.